Dieppe (76) : quatre passeurs syriens, dont l’un déjà sous OQTF, écopent de ferme et d’une interdiction de territoire pour avoir organisé des tentatives de traversées vers l’Angleterre. « Mon bateau ? C’est pour aller à la pêche »

19/03/2025 à 0h26



Explications « ridicules » et « loufoques » – Vendredi 14 mars 2025, c’est avec un bien mauvais jeu de dupes que quatre passeurs de migrants ont été jugés et condamnés par le tribunal correctionnel de Dieppe (Seine-Maritime). Les quatre compères d’infortunes étaient jugés pour avoir participé de près ou de loin à l’organisation de sept tentatives de passages de migrants vers l’Angleterre depuis Dieppe ou les plages voisines de la ville. Sept tentatives pour 130 migrants « jetés à la mer » sur des embarcations beaucoup trop petites et sans aucun gilet de sauvetage digne de ce nom, répartis entre le 15 novembre 2024 et le 16 janvier 2025. (…)

La présidente goûte assez peu les explications (…) « J’ai acheté le bateau en hiver parce qu’on m’a dit que c’était moins cher durant cette saison. Le but, c’était d’aller à la pêche. » (…)

À la pêche, le deuxième protagoniste de l’histoire n’a pas eu le temps de s’y rendre. Âgé de 30 ans, lui a décidé de jouer la carte du « Migrant en détresse ». Il est jugé pour avoir participé aux tentatives de passage entre le 27 décembre 2024 et le 16 janvier 2025. Il a été d’abord contrôlé le 27 décembre. Ce jour-là, il donne une fausse identité car il n’a rien qui prouve la vraie » se défend-il à la barre. Son rêve, rejoindre l’Angleterre.

Le 27 décembre, il se voit remettre une obligation à quitter le territoire français et on le retrouve quelques semaines plus tard au volant d’un véhicule accompagné de passeurs présumés. (…)

Le tribunal condamnant le touriste à sept ans de prison, le migrant esseulé à cinq ans de prison ainsi que le mécanicien et le voyageur à trois ans de prison ferme. À leur sortie, les quatre hommes auront interdiction de revenir sur le territoire français. (…)

Actu.fr